



**MASTER 2 PROFESSIONNEL
VIE PARLEMENTAIRE ET
RELATIONS INSTITUTIONNELLES
2007- 2008**

Responsable :
Monsieur le Professeur
Dominique CHAGNOLLAUD

Objectif :

Donner à tous les étudiants – issus d'horizons variés – une formation théorique et pratique interdisciplinaire leur permettant d'intégrer les entourages des grands élus nationaux ou européens ainsi que les départements des relations institutionnelles des grandes entreprises publiques et privées , sociétés de communication et de sondages.

Débouchés :

Collaborateurs d'élus et de groupes parlementaires, cabinets ministériels et d'exécutifs locaux, chargés des relations institutionnelles dans les grandes entreprises (lobbying), chargés d'études dans des sociétés de sondage et de communication.

Candidature

Ce master est ouvert :

- 1- Aux candidats titulaires d'un M1 (maîtrise) de science politique ou de droit
- 2- Aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats.

L'autorisation d'inscription est accordée par le Président de l'Université, sur proposition du responsable de la formation, après examen du dossier déposé par l'étudiant et un entretien avec les candidats pré-sélectionnés.

Organisation générale

Durée des études : 275 heures

Nombre de places : 25 (à titre indicatif)

Début des enseignements :

1^{er} semestre : début octobre 2007 à janvier 2008.

2^{ème} semestre : fin janvier 2008 à début mai 2008.

Examens écrits : mai 2008

Examens oraux : juin, juillet, début septembre 2008.

Candidatures 2006-2007

Titulaires d'un diplôme français :

<http://www.u-paris2.fr>

8 mars au 15 mai 2007

Titulaires d'un diplôme étranger :

se renseigner auprès du

Service Action internationale

12, place du Panthéon 75005, Paris

dossier téléchargeable

www.u-paris2.fr

Enseignements

L'étudiant suit obligatoirement les enseignements suivants :

4 cours magistraux annuels (4 X 25 heures) :

- Droit de la vie politique : M. HÉRIN
- Fonctionnement des institutions européennes : Mme HÉRIN
- Droit parlementaire : M. PORTELLI
- Droit des collectivités territoriales : M. LE LIDEC

2 cours magistraux annuels de 25 heures (2 X 25 heures)

- Pratique de la vie internationale : M. N.
- Sondages d'opinion : Mme FROIDEVAUX - METTERIE

1 cours magistral de 25 heures à choisir parmi les enseignements du master recherche Médias, audiences et publics :

- Audience et programmation : M. HURARD
- Publicité et audiences : Mme SONNAC
- Dispositifs quantitatifs de l'audience : M. N
- Usages et publics des technologies de l'information et de la communication : Mme JOUET

4 enseignements dirigés (4 X 25 heures) à choisir parmi les suivants :

- Droit de la vie politique : M. CHAGNOLLAUD
- Finances nationales, locales et communautaires : M. LAUZE
- Travail parlementaire : M. SCHWARTZENBERG
- Communication institutionnelle : M. IHL
- Les entreprises et le Parlement : M. EUGENE

Le nom des enseignants est donné à titre indicatif

Stage :

Le stage, obligatoire, est d'une durée de 4 mois et s'effectue dans les institutions et organismes suivants : groupes parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) cabinets des présidents des exécutifs locaux, cabinets ministériels, départements des relations institutionnelles des entreprises publiques et privées, instituts de sondage, sociétés de lobbying.

Contrôle des connaissances

Admissibilité sur 220

- a) Epreuve écrite de 3 heures **sur chacun** des 4 cours magistraux obligatoires, notée sur 20.
- b) Epreuve orale **sur chacun** des 3 cours magistraux à option, notée sur 20.
- c) Contrôle continu **sur chacun** des 4 enseignements dirigés, noté sur 20.

Sont admissibles, les étudiants ayant obtenu au moins 110 points sur 220

Admission sur 80

- a) Grand oral sur l'ensemble des enseignements du master, noté sur 40.
- b) Soutenance et entretien de culture générale et de motivation, notée sur 40.

Sont déclarés admis, les étudiants ayant obtenu à l'ensemble des épreuves d'admission et d'admissibilité 150 points sur 300

Les enseignements sont regroupés au premier semestre.